

Monsieur le Président de la République,

À la suite d'informations de l'ACAT-France, je souhaite exprimer ma vive préoccupation concernant la situation des chrétiens au Vietnam, en particulier celle de onze chrétiens emprisonnés pour leur foi entre 2011 et 2016, portés disparus depuis juillet 2024.

De nombreuses organisations internationales et défenseurs des droits de l'Homme, signalent des violations des droits fondamentaux et des restrictions sur la liberté de culte au Vietnam.

Face à cette situation, je vous prie de bien vouloir considérer les demandes suivantes :

- La libération immédiate des prisonniers de conscience et la création d'un mécanisme d'enquête indépendant pour retrouver ces onze chrétiens disparus et juger les responsables.
- Envisager des mesures pour mettre fin à ces persécutions et promouvoir un dialogue respectueux des droits de tous les citoyens.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

NOM : SIGNATURE :

ADRESSE :

Son Excellence Monsieur Tô Lâm
Président de l'État de la république
socialiste du Viêt Nam

S/c de Son Excellence
Toam Thang DINH
Ambassadeur du Vietnam en France
61, rue de Miromesnil
75008 Paris

Email: info@ambassade-vietnam.fr

ACAT-France 2024 © Nhatc. NGUYEN / AFP

1€29

AGIR POUR UN MONDE DIGNE DÉCEMBRE 2024



Au Vietnam, depuis le mois de juillet 2024, onze chrétiens dont six protestants et cinq catholiques, ont mystérieusement disparu. Ces personnes avaient été emprisonnées entre 2011 et 2016 pour « atteinte à la politique d'unité nationale ».

Une persécution religieuse institutionnalisée au Vietnam

Bien que le gouvernement communiste promeuve l'athéisme, la réalité religieuse est bien plus nuancée. Le bouddhisme, le culte des ancêtres et l'animisme sont profondément enracinés, notamment dans les zones rurales. En revanche, les minorités chrétiennes, souvent perçues comme influencées par l'Occident, font face à des persécutions.

Le Christianisme est considéré comme une menace pour l'État.

La Constitution garantit la liberté de croyance et de religion. Cependant, ce droit est soumis à un contrôle significatif des autorités, qui disposent d'une grande latitude pour imposer des restrictions. Le 7 juillet 2024, l'ONG *International Christian Concern* a rapporté la disparition de onze chrétiens vietnamiens, dont six protestants et cinq catholiques, emprisonnés pour leur foi entre 2011 et 2016.

Ces prisonniers, dont certains appartiennent au peuple montagnard, ont été accusés de menacer l'unité nationale en raison de leur mouvement religieux non approuvé par le régime. Les Degar, ou « montagnards », alliés des États-Unis durant la guerre du Vietnam (1955-1975), ont adopté le christianisme à cette époque. Les autorités contraignent fréquemment les chrétiens montagnards à renier publiquement leur foi, tandis que ceux qui pratiquent leur culte dans des Églises indépendantes s'exposent à des violences, des arrestations et même des emprisonnements. Par exemple, en mars 2021, Sung A Khua et Y Hriam Kpa ont été emprisonnés après avoir refusé de renier leur foi.

Selon l'association Portes Ouvertes, qui soutient les Églises persécutées, les protestants, majoritaires parmi les chrétiens, subissent le plus de persécutions. En 2018, le Vietnam a adopté une loi sur la religion, imposant un enregistrement complexe pour les groupes religieux, ce qui a entraîné des retards dans les demandes. Bien que certains groupes chrétiens enregistrés puissent se réunir, le christianisme, représentant environ 8 à 10 % de la population, est considéré par le Parti communiste vietnamien, comme antipatriotique, ce qui entraîne surveillance et discrimination. Les églises non traditionnelles et les chrétiens convertis subissent également des pressions.

L'ACAT-France s'engage en faveur des chrétiens persécutés au Vietnam et dans le monde entier, et se mobilise pour que la lumière soit faite sur la disparition de ces onze chrétiens.

[Retrouvez toutes nos actions sur acatfrance.fr](https://www.acatfrance.fr)

Oui, je participe à la lutte contre la torture

J'adhère à l'ACAT-France pour un montant de 24 € la première année

Je fais un don à l'ACAT-France

10 € 30 € 50 € 90 € libre €

Je recevrai un reçu fiscal me permettant de déduire 66 % de mon adhésion ou de mon don.

Je souhaite m'abonner à la revue *Humains*.

Pour 12 € la première année, je recevrai 4 numéros

Je souhaite recevoir des informations sur les legs, assurances vies et donations



Prénom Nom Mail

Adresse

Je renvoie ce bulletin à l'ACAT-France, 7 rue Georges Lardennois 75019 Paris. Chèque à l'ordre de l'ACAT.

Nous respectons vos données personnelles. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé. Elles sont destinées aux services de gestion et aux tiers mandatés par l'ACAT-France à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes ou faire appel à votre générosité. Vos données sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées et pour l'envoi de votre reçu fiscal. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de portabilité et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez demander à ce qu'elles ne soient pas communiquées à d'autres organismes. Pour toutes ces demandes, contactez l'ACAT-France : 01 40 40 42 43 / dpo@acatfrance.fr



Indignons-nous et portons dans notre prière ces onze chrétiens et chrétiennes d'abord emprisonnés et maintenant portés disparus à cause de leur foi, au détriment du respect de la liberté de conscience.

Georges Heichelbech, membre de la commission Théologie et du groupe de travail Sensibiliser les églises

AGIR AU VIETNAM ET AILLEURS

GRÂCE À VOUS

ÉGYPTE.

Mahmoud Hussein définitivement libéré !

En 2014, Mahmoud Hussein est emprisonné et torturé pour avoir porté un T-Shirt où était écrit « Une nation sans torture ». Libéré, il est de nouveau arrêté en 2023. Finalement, Mahmoud Hussein a définitivement été libéré le 26 août dernier.

L'ACAT-France se réjouit de cette nouvelle.



© DR / PHOTO PRIVÉE

ACAT France

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
@ACAT_France f ACAT France acat_france

CONTACT LOCAL

J'envoie la carte



Je découpe la carte



Je signe la carte



Ce n'est pas de votre faute si la torture existe, mais si elle recule c'est grâce à vous. Votre signature peut changer un destin.

J'AGIS AVEC L'ACAT-FRANCE

AGISSONS ENSEMBLE POUR UN MONDE DIGNE

VIETNAM

Je soutiens les onze chrétiens emprisonnés pour leur foi, qui sont portés disparus.

L'ONG chrétienne contre la torture et la peine de mort. Association reconnue d'utilité publique

ACAT France